

Jules Carrez (20 juillet 1903 – 27 octobre 1985)

Introduction

Les engagements de l'instituteur **Jules Carrez** (1903-1985) illustre le thème 2023 du Concours national de la Résistance et de la déportation : "L'École et la Résistance. Des jours sombres aux lendemains de la Libération (1939-1945)".

Le choix de prendre appui sur son parcours dans la Résistance permet en effet d'aborder divers aspects du sujet :

- la surveillance et parfois la répression par le gouvernement de Vichy des instituteurs et des personnels de l'École publique
- les fonctions spécifiques d'un instituteur engagé dans la Résistance : compétences rédactionnelles et organisationnelles.

L'exemple de **Jules Carrez** permet enfin de mettre en valeur les archives qu'il a confiées dans les années 1970 et 1980 au Musée de la Résistance et de la Déportation de Besançon.

1. Qui est Jules Carrez ?

Jules Carrez est né à Nods (Doubs) le 20 juillet 1903. Son père, Émile-Simon, est instituteur. Jules passe son enfance et son adolescence à Vercel. Il devient en 1920 élève-maître à l'École normale d'instituteurs de Besançon où se développe et se transmet après la Grande Guerre un patriotisme pacifique attaché à la laïcité et au modèle démocratique. Instituteur en 1923, il effectue une partie de son service militaire dans la zone d'occupation française en Allemagne (Ruhr) jusqu'en 1925.

Nommé instituteur à Vercel, Jules Carrez poursuit des études de lettres et d'histoire à l'université de Besançon : il obtient les certificats de licence de littérature française, d'histoire moderne et contemporaine et de géographie. Il est affecté à la rentrée de 1929 à Valentigney, ville dont le maire est Jules Peugeot, et se marie la même année avec Lucie Laub, également institutrice. En 1932 il crée l'Association des Membres libres penseurs de l'Enseignement public avec quelques-uns de ses collègues dont Marius Jacquemard et Georges Reverbory. Militant de l'École émancipée inspirée des principes pédagogiques promus par Célestin Freinet, il milite également à la Fédération unitaire de l'enseignement comme secrétaire du Syndicat de l'enseignement du Doubs ainsi qu'au Syndicat national des instituteurs (SNI).

Mobilisé le 3 septembre 1939, il connaît la débâcle de l'armée française puis est démobilisé le 21 juillet 1940. Sur demande du maire de Valentigney, Jules Peugeot, qui réprovoe les engagements syndicaux et militants de Jules Carrez, ce dernier est déplacé à Maîche en mars 1941 puis à Blamont à la rentrée 1942.

Responsable du mouvement Libération-Nord dans le pays de Montbéliard en 1943, il est le principal rédacteur du journal clandestin *Libération du Pays de Montbéliard* en 1944. Au cours de l'été 1944, il organise le recrutement et encourage d'anciens élèves à rejoindre le maquis du Lomont. Jules Carrez est membre du Comité départemental de la Libération du Doubs, plus spécifiquement chargé de l'épuration administrative et politique.

Il est réintégré à Valentigney en novembre 1944 jusqu'à sa retraite en 1958.

Document

Fausse carte d'identité de Jules Carrez au nom de Jean Courtot.

NO 2472

CARTE D'IDENTITÉ

Nom Courtot
Prénoms Jean
Profession Employé de bureau
Nationalité français
Né le 25 août 1903
à Montbéliard
Département Doubs
Domicile Mandeuil
18, Grande Rue

SIGNALEMENT

Taille : 1 m 08
Cheveux : châtain
Barbe : si
Yeux : gris bleu
Signes particuliers : marcés

Nez { Dos rect. Base _____
 { Dimension ordinaire
Forme générale du visage ovale
Teint : rosé

Empreintes Digitales Signature du Titulaire Visa du Commissaire de Police

J. Courtot

Mandeuil
le 25 sept. 1903

le _____

 15 FRANCS

 980.699.41

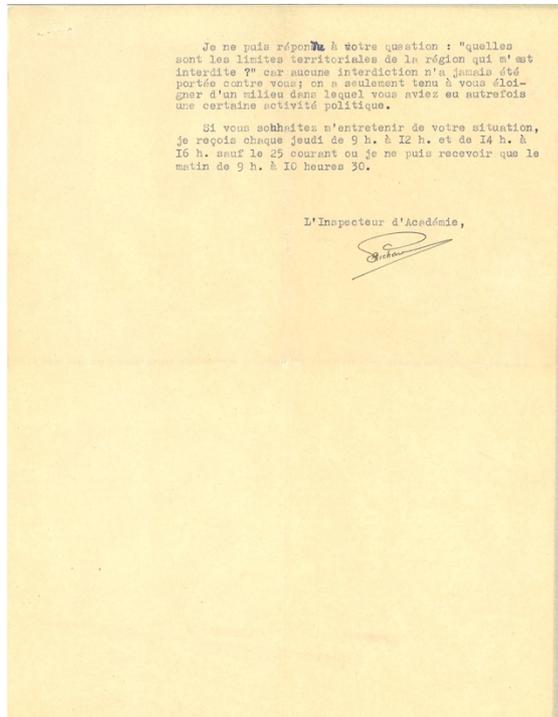
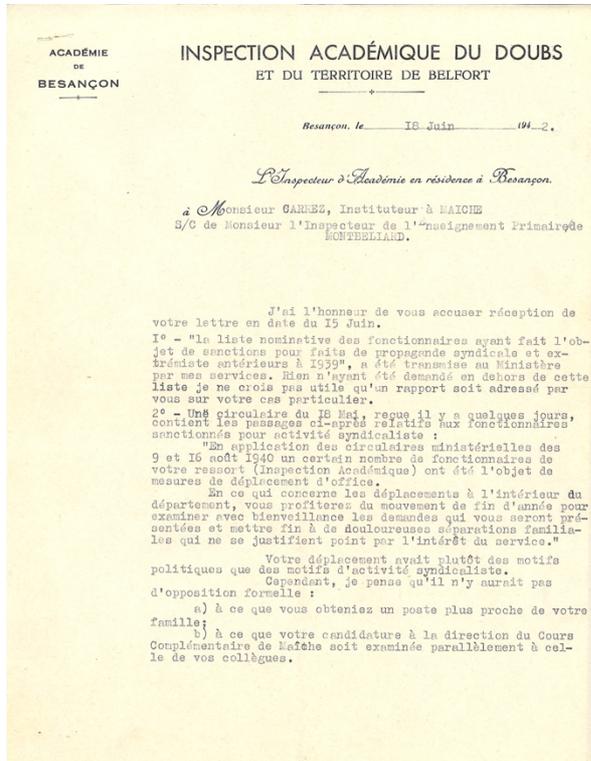
2. Un instituteur surveillé et sanctionné par Vichy (1940-1942)

Connu pour ses engagements syndicalistes et militants, Jules Carrez est rapidement la cible de mesures répressives qui visent à révoquer, déplacer ou sanctionner les instituteurs et les personnels considérés comme suspects par le gouvernement de Vichy. Les 9 et 16 août 1940, deux circulaires sont ainsi envoyées dans les académies par le secrétariat d'État à l'Instruction publique aux recteurs et aux inspecteurs. Dans ce cadre répressif, Jules Carrez est déplacé à Maîche en mars 1941. La lettre que lui adresse l'Inspecteur d'académie en résidence à Besançon le 18 juin 1942 se réfère à ces deux circulaires pour appuyer la décision de le nommer à Maîche et mentionne explicitement des « motifs politiques » : « *Votre déplacement avait plutôt des motifs politiques que des motifs d'activité syndicaliste* » et ajoute quelques lignes plus loin : « *on a simplement tenu à vous éloigner d'un milieu dans lequel vous avez eu autrefois une certaine activité politique* » (document n°1).

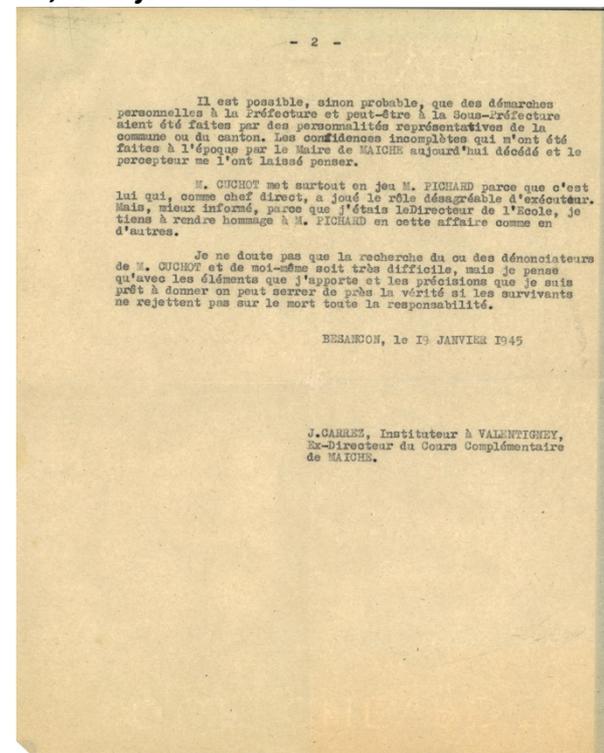
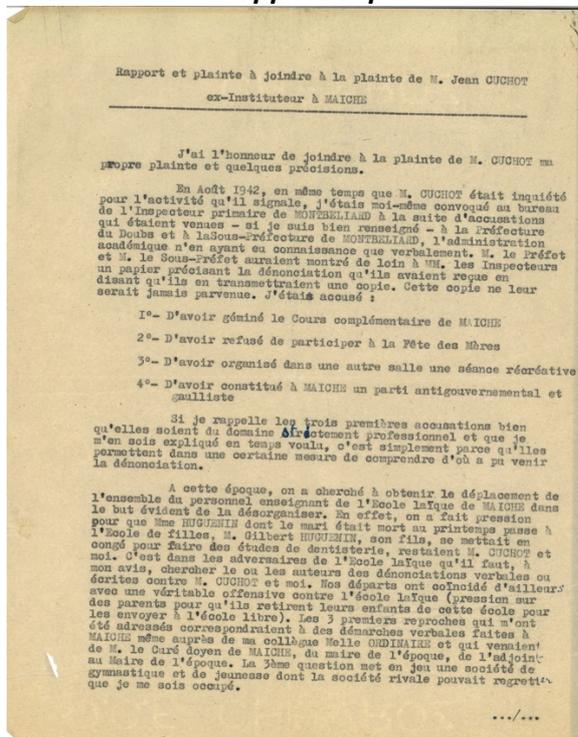
Au cours de l'année 1942, Jules Carrez refuse avec quelques collègues de son école de participer à l'organisation de la fête des mères à Maîche. Dénoncé, il fait l'objet d'une enquête et d'une nouvelle sanction : il est déplacé à l'école de Blamont à la rentrée de septembre 1942. Après la Libération, au mois de janvier 1945, il porte plainte avec un autre collègue instituteur auprès de l'administration afin d'être rétabli dans ses droits. Son rapport rappelle les faits qui lui ont été reprochés alors comme le « *refus de participer à la Fête des Mères* » ainsi que d'avoir « *constitué un parti antigouvernemental et gaulliste* » (document n°2). Sollicité en avril 1971 par François Marcot pour recueillir son témoignage, Jules Carrez revient sur cette première période au cours de laquelle, surveillé et réprimé pour ses engagements syndicalistes, il s'inscrit résolument dans un refus de l'ordre vichyste tout en tissant des liens avec les premières organisations clandestines (document n°3).

Documents

Document n°1. Lettre de l'Inspecteur d'académie en résidence à Besançon à Jules Carrez, 18 juin 1942.



Document n°2 : Rapport et plainte de Jules Carrez, le 19 janvier 1945.



Document n°3. Témoignage recueilli le 14 avril 1971 par François Marcot.

— C'est Jules Peugeot qui vous a fait arrêter alors ?

— Qui m'a fait déplacer.

— Qui vous a fait déplacer. Pardon. Il était maire de Valentigney ?

— Oui, maire de Valentigney, industriel, bien entendu. [...]

À Maîche donc, en... 1941, à Pâques 1941 [*procès-verbal d'installation du 21 avril 1941*]. Remarquez, j'étais surtout un syndicaliste. D'ailleurs, je l'ai dit à l'Inspecteur d'Académie de l'époque qui m'a dit : « oh, vous savez, syndicalisme, politique, c'est pareil ! » Alors j'ai dit : « oui, si vous le prenez comme ça, d'accord ». Il y avait ça de piquant, c'est que comme instituteur ou professeur dans la région, je n'avais jamais été candidat à une fonction politique, je n'avais jamais appartenu à un parti politique, mais j'ai été déplacé pour mon activité politique passée. Il était évident que je n'étais pas *persona grata* chez Peugeot. [...]

J'ai fait pendant deux ans, j'ai fini cette année-là, puis j'ai fait l'année suivante encore complète à Maîche. 1941 et 1942. Et puis entre Pâques et le brevet, il y a eu la fête des mères, c'est la première fête des mères. Nous avons vu les sœurs descendre en battant la mesure : « Maréchal nous voilà ! » Et puis, dans un patelin comme ça bien entendu tout se passait à la saint Jeanne d'Arc, les religieuses répétaient depuis trois mois ce qu'il fallait faire à cette fête et ils nous ont prévenus quinze jours, trois semaines avant [...]. Il y avait une directrice du cours complémentaire, c'était Mademoiselle ? et moi j'étais directeur du cours complémentaire de Maîche et déplacé d'office mais directeur. Et je dis : « bon, il faut réunir le conseil des maîtres ». Alors on réunit le conseil des maîtres pour prendre la décision. Alors l'unanimité a dit : « nous ne participerons pas ». On appelle ça collaborer, quand on collabore on se réunit ensemble à l'avance, on choisit ensemble la salle, on choisit ensemble le programme, on se met au travail chacun de son côté mais dans le même temps, pas question par conséquent de répondre à un ultimatum alors que tout est cuit tout est prêt, nous allons faire figure de cons là au milieu.

Je vais à Besançon, je dis à l'Inspecteur d'Académie, qui portait la francisque mais qui était un Inspecteur d'Académie très correct et très laïque [...] un type assez sévère mais juste et bien, qui comprenait parfaitement les choses. Je le vois au brevet et je lui dis : « vous n'avez pas encore reçu de plainte à mon sujet ? » « Non ». « Ben ça va pas tarder ». « Pourquoi ? ». Je lui explique. Au concours d'entrée à l'école normale, j'étais à nouveau convoqué, je le retrouve et il me dit : « Ben ça y est ! ». Alors il me dit : « Écoutez, si je ne fais rien, si le préfet ne fait rien, si Vichy ne fait rien, ils iront aux Allemands ». « Alors, vous voulez demander votre changement ? » [...]

J'ai été convoqué auprès de l'Inspecteur primaire, Monsieur Rivière, qui m'a posé les questions qu'on lui avait dit de me poser. Et je lui ai dit : « mais alors de quoi m'accuse-t-on ? ». « Avoir fondé » — alors formel — « à Maîche un parti antigouvernemental et gaulliste » ! Première question, réponse : « Je ne prends pas mes désirs pour des réalités ». Deuxièmement : pour faire un parti il faut être plusieurs, « avec qui ai-je formé ce parti ? » Alors on m'a cité le nom du docteur Triboulet et de Loeffler qui était un horloger. J'ai dit : « Écoutez, les deux ont des enfants ou petits-enfants à l'école. Il est assez normal qu'ils viennent de temps en temps se renseigner au sujet de leurs enfants. »

Source : Archives privées François Marcot.

3. Une fonction intellectuelle : diffuseur et rédacteur de la presse clandestine

Au cours de l'année 1942, Jules Carrez prend contact avec des membres du mouvement Libération-Nord. Le mouvement originaire de Paris se déploie dans le Doubs à Besançon autour de Jean Minjoz et de Fernand Clerc, à Pontarlier autour de Jules Pagnier et dans le Pays de Montbéliard autour d'Armand Bermont et de Jules Carrez. D'abord à Maîche avec la complicité de la meunière et de l'abbé Charles puis à Blamont, où il a été à nouveau déplacé à la rentrée de 1942, il récupère avec l'aide de la postière des paquets du journal *Libération-Nord* qu'il cache dans le grenier de son école avant de les distribuer à Valentigney et dans le pays de Montbéliard. Il raconte en 1971 cette première activité de distribution de la presse clandestine à François Marcot (**document n°1**).

En 1944, Jules Carrez est le fondateur et l'un des principaux rédacteurs de la feuille clandestine *Libération du Pays de Montbéliard* : de juillet à septembre 1944, 8 numéros diffusés à un millier d'exemplaires chacun sont imprimés. Un numéro est rédigé en allemand. Le numéro 2 adressée « À la population du Pays de Montbéliard » propose un véritable programme pour la Libération attendue : départ des Allemands et fin du nazisme, rejet du régime de Vichy, mise en place d'une IV^{ème} République, rétablissement de l'ordre républicain, épuration des collaborateurs, défense des classes paysannes et ouvrières, idéal unitaire de la Résistance. Le brouillon manuscrit est de la main de Jules Carrez (**document n°2**).

Documents

Document n°1. Témoignage recueilli le 14 avril 1971 par François Marcot.

— Le deuxième déplacement ça nous mène à Blamont ?

— Alors ça nous amène à Blamont, à 9 kilomètres, je fais la route tous les jours, mais ça monte ! La côte est plus dure que celle de Maîche, il m'a fallu trois semaines pour la tordre ! Celle de Maîche, je la montais comme ça, je n'ai jamais voulu de braquet ou de changement de vitesse. [...]

On recevait de la... on recevait des journaux, le journal de Libé-Nord [Libération-Nord], je le recevais à Blamont poste restante avec l'entente de la postière. Il était entendu que je ne demandais rien - parce qu'elle-même avait pris ses précautions - elle m'avait dit ceci : « si les Allemands »... si par exemple le paquet est une fois ouvert sur le trajet de Paris à Blamont, la Gestapo va venir au bureau de poste, donc il ne faut pas venir demander.

Et d'un autre côté... Je lui ai dit : « Écoutez, moi je viens, je ne vous demande rien, s'il n'y a personne vous me dites "voilà le paquet", c'est tout. S'il y a quelqu'un, moi je suis en train d'emprunter ou je prends un mandat quelconque ou un carnet de timbres et puis ça y est ». Afin de ne pas faire de fausse manœuvre devant le bonhomme.

Alors le paquet de journaux arrive là-bas, je le portais au grenier de l'école sur une poutre et puis quand je redescendais [à Valentigney], je prenais le paquet dans mes sacoches et je le distribuais, on le diffusait.

— Vous en receviez beaucoup ?

— Écoutez, un paquet comme ça, mais pour vous dire ce que ça représente comme canard, je n'en sais rien !

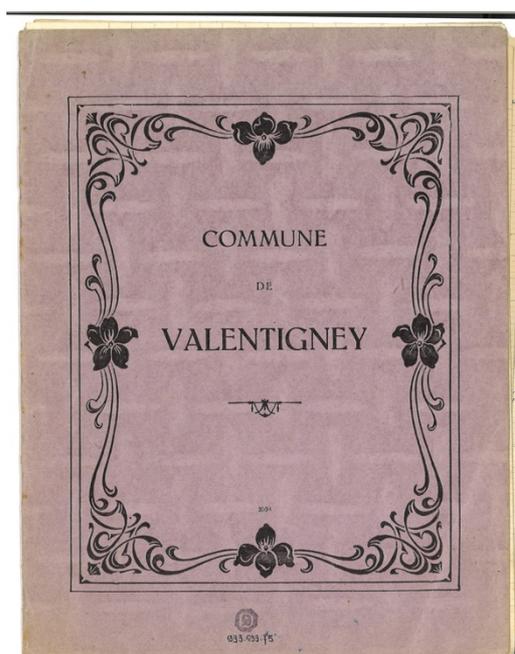
— Et régulièrement ?

— Très régulièrement. Très régulièrement.

— Chaque numéro ? À partir de quand ? Début 1943 ? Fin 1942 ?

— Oui, chaque numéro. À Maîche on a commencé à préparer ça. C'était la meunière, il y avait la meunière et l'abbé Charles.

Document n°2. Texte manuscrit de Jules Carrez, éditorial du numéro 2 du journal clandestin Libération du Pays de Montbéliard, juillet 1944 (extraits manuscrits et texte intégral).



A la population du Pays de Montbéliard

Depuis 4 ans les voix populaires, les voix ouvrières se sont tues. Depuis 4 ans sous la double oppression des fascistes allemands et des fascistes français il a fallu courber le dos. Aujourd'hui encore, cette voix ne se fait pas entendre sans péril mais il est temps d'envisager à demi-jour les tâches multiples qui vont se présenter à nous dans les semaines et les mois qui viennent.

Depuis 4 ans, nous ne sommes pas restés inactifs. Nous avons eu à nous défendre les uns et les autres contre l'oppression, à remplacer de notre mieux ceux que la répression atteignait avec une rare brutalité, nous avons dû secourir les familles des emprisonnés et des fusillés, nous avons organisé dans nos milieux la résistance à la double oppression. Si parfois nous avons été amers, jamais nous n'avons désespéré. Aujourd'hui, tout s'éclaire et l'heure approche de la libération mais nous voulons que vous réfléchissiez aux problèmes qu'elle pose.

Sans doute, la libération, c'est d'abord le départ de l'Allemand, le départ de l'Allemand qui conditionne tous les développements ultérieurs, qui marquera la fin d'un régime de terreur et de demi-famine. Cet aspect de la libération auquel les uns se limitent est celui qui dépend le moins de nous et n'est qu'une ~~infime~~ partie de la tâche qui nous attend. Si bien que, tout en nous tenant prêts à

Quand il sera possible de vous dire nos noms et les organisations que nous représentons, nous serrez que nous avons quelque titre à parler au nom des masses ouvrières et paysannes. Notre mouvement qui existe dans toute la France a pris le nom de "Libération". Il a son journal que nous avons distribué quand nous le pouvions dans les années écoulées. Certains d'entre vous ont lu aussi les numéros parus de "Grande Conté Libération". Nous nous situons publiquement, nous nous refusons à jouer le jeu hyppocrite ^{qui consiste à dire que nous ne} ~~de ceux qui prétendent ne~~ pas songer à la politique. On ne voit pas bien comment on pourrait régler le sort intérieur de la France sans faire de politique. En vérité, il est des gens qui considèrent ce domaine comme leur étant réservé, c'est pourquoi ils s'inquiètent quand de simples citoyens y pénètrent. Or, nous faisons de la politique et dans le meilleur sens du mot, avec le souci du bien public et de façon désintéressée. Nous sommes fermes dans nos convictions, nous serons fermes dans nos actes mais nous sommes conciliants et nous avons le vif désir d'éviter les querelles inutiles.

Il est des hommes dans tous les milieux qui durant ces années d'épreuves se sont imposés par leur caractère, leur intégrité. Nous avons peut-être avec certains d'entre eux des discussions passionnées - passionnées parce que nous croyons ce que nous disons - mais nous ferons tout pour que l'estime

A LA POPULATION DU PAYS DE MONTBÉLIARD

Depuis quatre ans les voix populaires, les voix ouvrières se sont tues. Depuis quatre ans, sous la double oppression des fascistes allemands et des fascistes français il a fallu courber le dos. Aujourd'hui encore, cette voix ne se fait pas entendre sans péril mais il est temps d'envisager à demi-jour les tâches multiples qui vont se présenter à nous dans les semaines et les mois qui viennent.

Depuis quatre ans, nous ne sommes pas restés inactifs. Nous avons eu à nous défendre les uns et les autres contre l'oppression, à remplacer de notre mieux ceux que la répression atteignait avec une rare brutalité, nous avons dû secourir les familles des emprisonnés et des fusillés, nous avons organisé dans nos milieux la résistance à la double oppression. Si parfois nous avons été amers, jamais nous n'avons désespéré. Aujourd'hui, tout s'éclaire et l'heure approche de la libération mais nous voulons que vous réfléchissiez aux problèmes qu'elle pose.

Sans doute, la libération, c'est d'abord le départ de l'Allemand, le départ de l'Allemand qui conditionne tous les développements ultérieurs, qui marquera la fin d'un régime de terreur et de demi-famine. Cet aspect de la libération auquel les uns se limitent est celui qui dépend le moins de nous et n'est qu'une partie de la tâche qui nous attend. Si bien que, tout en nous tenant prêts à y participer, tout en y participant déjà, nous devons penser aux besognes qui suivront.

Au régime de Vichy - moyenâgeux, papelard, paternaliste, d'essence conservatrice, de phraséologie révolutionnaire et communautaire, nazi pour tout dire - au régime de Vichy qui n'a pas fait illusion parmi la masse ouvrière, qui a déçu les masses paysannes après les avoir flattées, nous devons substituer un régime républicain renouvelé qui, présentant les

meilleures garanties démocratiques, nous assure de possibilités d'avenir. La IV^e république est en gestation. Elle sera ce que nous la ferons, ce que vous la ferez. Il n'est pas trop tôt que vous y réfléchissiez, il n'est pas trop tôt de penser que pour l'édifier, il faut de solides principes défendus par des hommes solides. Il s'agit pour l'individu de sauvegarder sa "personnalité humaine", de faire qu'une fois pour toutes, un homme, en raison de sa qualité d'homme puisse compter sur certains droits essentiels qu'on ne puisse l'en frustrer ouvertement ou hypocritement. Nous entendons bien ne pas faire revivre la République des Camarades, le Parlement des scandales et des trusts qui finit en Parlement-Croupion, le règne des 200 familles. Comprenez que ceux qui ont naguère tiré les ficelles, dans le cas où ils ne couleront pas avec Vichy, s'apprêtent à courir leur nouvelle chance et s'orientent de plus en plus vers la Résistance. C'est significatif : A nous d'ouvrir l'œil et d'empêcher qu'on prenne les mêmes et qu'on recommence.

Mais nous vivons une période extrêmement pénible du point de vue ravitaillement et travail. Nous nous en préocupons. Il faut qu'après le départ de l'occupant, le ravitaillement soit organisé sur des bases plus justes. Il ne doit pas y avoir la cuisine au beurre et à l'huile pour certains, la cuisine plus qu'à demi sèche pour d'autres et la cuisine à l'eau pour les derniers. Comme les votes aux États-Généraux de 1789, la répartition des produits doit se faire par tête, non par ordre ! Il faudra lutter avec la dernière énergie contre le marché noir foncièrement immoral et antisocial. Ça suppose déjà une position nette devant les problèmes sociaux. Le chômage est à nos portes et durera obligatoirement jusqu'à la remise en route des transports, l'arrivée de matières premières, la remise en état des entreprises, etc., etc. Il faudra que tout le monde mange durant ce temps et que le plus grand nombre soit occupé.

Ces questions ne dépendent de nous que dans une petite mesure mais nous devons dans le cadre du Pays de Montbéliard veiller à ce que le futur gouvernement de la République ne soit pas trahi dans ses intentions.

Nous veillerons aussi à ce que la question sociale, qui est posée avec tant d'acuité depuis 10 ans, ne soit pas escamotée. Le retard de la France en ce domaine surprend l'étranger. L'organisation de la défaite a été une des formes de défense d'une fraction du grand capitalisme qui a délibérément pactisé avec les nazis pour sauver ses privilèges. On ne fera une République puissante, animée par une foi qui cimente les grandes masses populaires, qu'en allant hardiment dans la voie du progrès social.

De la bonne marche de ces projets dépend aussi que l'ordre règne. Nous ne sommes pas des pêcheurs en eau trouble. Nous souhaitons le minimum de casse à l'intérieur après le départ de l'occupant ; nous souhaitons que les règlements nécessaires se fassent par des voies légales. Mais nous comprenons que, si certains privilégiés n'ont rien appris et rien oublié, il peut y avoir des explosions de colère, que nous serions impuissants à contenir et dont le pays et la classe ouvrière retireraient de nouvelles souffrances.

Qui sommes-nous ? Des hommes venus d'horizons différents, rapprochés par l'épreuve commune, qui ont compris l'importance considérable de la question sociale dans la reconstruction de la France et du monde de demain, qui ont fait taire certaines divergences politiques et religieuses pour s'entendre sur un programme commun, dont les grandes lignes vous sont indiquées ici et que nous préciserons dans des feuilles ultérieures. Quand il sera possible de vous dire nos noms et les organisations que nous représentons, vous verrez que nous avons quelque titre à parler au nom des masses ouvrières et paysannes. Notre mouvement, qui existe dans toute la France, a pris le nom de LIBÉRATION. Il a son journal, que nous avons distribué quand nous le pouvions dans les années écoulées. Certains d'entre vous ont lu aussi les numéros parus de FRANCHE-COMTÉ LIBÉRATION. Nous nous situons

publiquement, nous nous refusons à jouer le jeu hypocrite qui consisterait à dire que nous ne songeons pas à la politique. On ne voit pas bien comment on pourrait régler le sort intérieur de la France sans faire de politique. En vérité, il est des gens qui considèrent ce domaine comme leur étant réservé ; c'est pourquoi ils s'inquiètent quand de simples citoyens y pénètrent. Oui, nous faisons de la politique et dans le meilleur sens du mot, avec le souci du bien public et de façon désintéressée. Nous sommes fermes dans nos convictions, nous serons fermes dans nos actes, mais nous sommes compréhensifs et nous avons le vif désir d'éviter les querelles inutiles.

Il est des hommes dans tous les milieux qui, durant ces années d'épreuves se sont imposés par leur caractère, leur intégrité. Nous aurons peut-être avec certains d'entre eux des discussions passionnées - passionnées parce que nous croyons ce que nous disons - mais nous ferons tout pour que l'estime qu'ils méritent ne soit pas entamée. C'est dans cet esprit que nous engageons une lutte dont dépend en fin de compte l'avenir de tout un peuple. Rejoignez les organisations que vous sentez animées de notre esprit.

Le Comité de "LIBÉRATION" du Pays de Montbéliard.

4. Une fonction organisationnelle et de commandement : responsable de Libération-Nord et recruteur pour le maquis du Lomont (1943-1944)

Au cours de l'année 1943, Jules Carrez devient l'un des responsables du mouvement Libération-Nord pour la région de Montbéliard et recrute, organise le recueil de renseignements ou participe au repérage des terrains d'atterrissage. Bien que partisan de la séparation du politique et du militaire, il encourage au cours du mois d'août 1944 d'anciens élèves à rejoindre le maquis du Lomont. Dans le témoignage qu'il confie à François Marcot, il raconte la difficulté à faire accepter ses recrues dans un maquis souvent dénommé le « maquis Peugeot » (**document n°1**). Son aura d'instituteur lui permet cependant de convaincre quelques anciens élèves : il demande cependant aux jeunes mineurs une autorisation signée de leurs parents pour partir au maquis. Certains rédigent de véritables lettres de motivation ! Ces billets, rédigés sans la moindre précaution pour masquer les identités des personnes, révèlent à quel point la légitimité est désormais du côté de la Résistance (**document n°2**).

Documents

Document n°1. Témoignage recueilli le 14 avril 1971 par François Marcot.

J'étais avec [Georges] Reverbory et [Marcel] Compagne, un des responsables de la région de Montbéliard. On a fait du recrutement pour le mouvement et du recrutement pour le Lomont. Ca c'est beaucoup plus tard mais... on a eu beaucoup de mal d'introduire nos hommes au maquis du Lomont parce que le maquis du Lomont était tenu par l'OCM au départ, avec un américain, Paul [Floedge] et le fameux Meyer [Polyte] [...], qui étaient des agents de Peugeot dans l'affaire, et qui seuls recevaient des armes. Nous étions à l'écart exactement comme les communistes parce que nous n'étions pas peugeotistes et on n'était pas dans le coup.

Beaulieu le 24. 8.44

- Je soussigné, Niard François,
demeurant à Beaulieu, 213 Côte Mexique,
autorise mon fils André, 19 ans, à
s'engager dans les F.F.I du Pays de
Montbéliard.

Niard F.

MUSEO DE LA
RESISTANCE
980.699.04

Je soussigné M. Adolphe Charles
autorise mon fils Georges, né le 12 mai
1925 à s'engager dans les
Forces Françaises de l'Intérieur
Mandat le 25 août 44
M. Péric - XXX
Le fils -> Georges Adolphe

MUSEO DE LA
RESISTANCE
980.699.11

AU JARDIN DE PROVENCE

FRUITS
LÉGUMES
FROMAGES
LAPINS
VOLAILLES
SALAISONS

Georges Perret
VALENTIGNEY
(DOUBS)

M 4, Grande Rue - Doubs

Je soussigné Perret Georges, me
autorise mon fils Paul le 11
septembre 1944, à faire partie
de notre groupe de résistance
un groupe constitué au chef
de résistance qui mon fils
serait plus utile, comme agent
de liaison avec l'extérieur
étant donné ses capacités
acquises en travaillant dans
le commerce, et étant son
père soussigné d'un intellectuel
moyen, qui se laisse à son
entière disposition.

Fait à Valentigney le 26. 8. 44.

Perret Georges Perret Georges

MUSEO DE LA
RESISTANCE
980.699.10

Document n°2. Autorisations signées des parents des enfants mineurs pour rejoindre le maquis.

- Je soussigné, M^{me} Verney Julia,
226 Mexique, à Beaulieu, autorise mon fils
Pierre, 19 ans, à s'engager dans les F.F.I du
Pays de Montbéliard.

Fait à Mandeu le 24. 8. 44

Verney Julia

MUSEO DE LA
RESISTANCE
980.699.03

Crédits

Ce support documentaire interactif a été réalisé pour accompagner la formation académique consacrée à la préparation au Concours national de la Résistance et de la déportation 2023 (Besançon, 24 novembre 2022) : « L'École et la Résistance (1939-1945). Des jours sombres aux lendemains de la Libération ».

Bibliographie et ressources

Matthieu Devigne, *L'École des années noires. Une histoire du primaire en temps de guerre*, Presses universitaires de France, 2018.

Nathalie Lambert et Jean-Marie Alix, *Jules Carrez 1903-1985. Convictions et engagements d'un instituteur dans le Pays de Montbéliard (Doubs)*, Belfort, Éditions Réalgraphic, 2003.

François Marcot, *Les voix de la Résistance. Tracts et journaux clandestins francs-comtois*, Besançon, Cêtre, 1989.

Biographie de Jules Carrez sur le site en ligne du Maitron :

<https://maitron.fr/spip.php?article18811>

Fonds Jules Carrez, Musée de la Résistance et de la Déportation de Besançon

Collection du journal clandestin *Libération du Pays de Montbéliard*, Musée de la Résistance et de la Déportation de Besançon

Entretien de Jules Carrez avec François Marcot, 14 avril 1971, Archives privées François Marcot, avec son aimable autorisation.

Conception, rédaction et réalisation technique : Cécile Vast